



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question au Gouvernement n° 2880

Texte de la question

RÉFORME DU COLLÈGE

M. le président. La parole est à Mme Barbara Pompili, pour le groupe écologiste.

Mme Barbara Pompili. Madame la ministre de l'éducation nationale, le constat est unanime et accablant : notre système scolaire reproduit et amplifie les inégalités. Loin de promouvoir la réussite de tous, le collège – en particulier – aggrave l'échec scolaire. Réformer le collège, dès lors, est une impérieuse nécessité.

M. Guy Geoffroy. Elle veut entrer au Gouvernement !

Mme Barbara Pompili. Alors que nous devrions travailler tous ensemble pour nous attaquer aux racines du problème, un élitisme conservateur combat de toutes ses forces la réforme annoncée, dans cet hémicycle et ailleurs, lui préférant un *statu quo* inacceptable.

Vous le savez, nous soutenons les grands principes de cette réforme : donner plus d'autonomie aux établissements, accorder une plus grande liberté pédagogique aux équipes, favoriser le travail collectif et interdisciplinaire, travailler en petits groupes, prévoir un accompagnement personnalisé. Proposer à tous – et non plus à quelques-uns – l'apprentissage des langues anciennes et une deuxième langue vivante dès la cinquième va aussi dans le bon sens.

M. Claude Goasguen. Avec quels professeurs ?

Mme Barbara Pompili. Nous espérons d'ailleurs que les nouvelles dispositions prévues pour les langues européennes dès la sixième seront étendues, notamment aux langues régionales.

M. Philippe Meunier. Fossoyeurs !

M. le président. S'il vous plaît, veuillez écouter la question !

Mme Barbara Pompili. Démocratiser la réussite, c'est le but de cette réforme. Mais des garanties doivent encore être apportées.

Madame la ministre, la meilleure mixité sociale escomptée au sein des établissements, à l'intérieur des classes, doit se retrouver entre les établissements. Quelles sont donc les réflexions en cours sur la carte scolaire pour garantir une mixité à tous les niveaux de la scolarité ?

De même, cette réforme ne pourra pas fonctionner sans moyens humains et financiers, surtout dans les réseaux

d'éducation prioritaires.

Enfin, rien ne sera possible sans l'adhésion de l'ensemble des équipes et sans leur accompagnement. La formation initiale mais aussi continue jouant un rôle crucial, pourriez-vous préciser ce que vous prévoyez ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste et sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Madame la députée, merci de votre question et de votre soutien franc...

M. Guy Geoffroy. Et complètement désintéressé !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. ...à cette réforme, que je crois en effet indispensable.

Vous en avez rappelé les raisons : mieux faire apprendre à chacun de nos collégiens ; moderniser le collège, car il est des compétences sur lesquelles les élèves doivent pouvoir s'ouvrir, notamment les langues vivantes étrangères ; donner davantage d'autonomie et de liberté pédagogique pour plus d'efficacité. Toutes ces mesures sont nécessaires ; elles étaient attendues depuis trop longtemps.

Vous avez posé, à juste titre, la question de l'accompagnement et de la formation des équipes pédagogiques pour que cette réforme entre véritablement en vigueur en 2016. C'est une ambition importante pour nous, et c'est la raison pour laquelle, dès ce printemps, vont commencer les formations des cadres de l'éducation nationale, qui seront ensuite amenés à se rendre dans les établissements scolaires, dans chaque collège, pendant tout l'automne qui vient, pour former sur site les équipes pédagogiques à travailler en équipe comme on l'attend d'elles, à faire de l'interdisciplinarité, à organiser leur projet d'accompagnement personnalisé ou à travailler en petits groupes.

Même si c'est en effet une gageure, nous devons nous donner les moyens de le faire. Je rappelle que cette réforme s'accompagne à nouveau de la création de 4 000 postes – cela montre bien que nous y mettons les moyens.

Enfin, la réforme signifie, pour chaque collège, une augmentation conséquente de sa dotation horaire globale, ne serait-ce que pour le dédoublement de classes, qui sera beaucoup plus fréquent qu'aujourd'hui.

M. Claude Goasguen. Avec quels postes ?

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Un dernier mot sur la mixité sociale. Vous avez raison de dire que cette réforme s'inscrit dans l'ambition plus large de garantir la mixité scolaire et la mixité sociale. Comme je l'ai annoncé au mois de janvier dernier – je tiens tous mes engagements –, nous commençons le travail sur la sectorisation des collèges. Dans un premier temps, nous le faisons avec des départements volontaires – d'ailleurs, il y en a de droite comme de gauche – pour travailler de façon pragmatique, de manière à avoir des secteurs plus grands, avec plus de collèges, et à mieux répartir les effectifs. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes écologiste et SRC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Barbara Pompili](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2880

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 mai 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 mai 2015](#)